

## L'éducation aux dangers de la route, une spécificité du lycée Jean Mermoz

La création en 1969 du lycée franco-argentin Jean Mermoz a donné naissance à un établissement atypique au sein du réseau des établissements d'enseignement du français à l'étranger (AEFE), à savoir un établissement bilingue et biculturel à part entière régi par un accord franco-argentin, scolarisant plus de 1430 élèves<sup>1</sup> de la Toute Petite Section à la classe de Terminale. L'école primaire se compose d'une école maternelle (TPS à Grande Section) de 13 classes fonctionnant historiquement en français et d'une école élémentaire bilingue (du CP au CM2) de 20 classes fonctionnant à parité horaire dans deux langues de scolarisation, le français et le *castellano*<sup>2</sup>, sur la base des programmes français et argentins harmonisés. **L'apprentissage interculturel** faisant partie intégrante de notre fonctionnement pédagogique, notre établissement a rejoint en 2007 le réseau des écoles associées de l'Unesco.

Soucieux, à travers notre adhésion, de permettre à nos élèves de devenir acteurs de leur formation de citoyen et de les préparer à jouer un rôle actif dans le monde d'aujourd'hui et de demain, nous avons en 2008 décidé d'axer notre réflexion sur une thématique importante en Argentine, **l'éducation aux dangers de la route**.

La route représente un danger mortel réel dans le quotidien des Latino-Américains<sup>3</sup> et plus particulièrement dans celui des Argentins. Selon les statistiques officielles du ministère de l'intérieur<sup>4</sup>, les accidents de la route avec victimes ont augmenté de plus de 30% en 2008 ; le nombre de victimes s'élevait à plus de 7500 en 2008, soit plus de 20 morts par jour. Ces accidents représentent la première cause de mortalité des moins de 35 ans et la 3<sup>ème</sup> pour l'ensemble des Argentins<sup>5</sup>. Ces chiffres font de l'Argentine un des pays où le taux de mortalité lié aux accidents de la route est un des plus élevé au monde. La sécurité routière est devenue de fait une cause nationale et une Agence nationale pour la sécurité routière a été créée en 2008 avec pour objectif de faire baisser ce taux de 50% dans les 5 ans à venir.

---

<sup>1</sup> Il est important de noter que plus de 75 % de nos élèves ne parlent pas le français à la maison.

<sup>2</sup> Langue espagnole d'Argentine.

<sup>3</sup> [http://www.segib.org/foroseguridadvial/pdf/ponentes\\_2/Lucas%20Facello/Lucas%20Facello\\_PAPER\\_ESP.doc](http://www.segib.org/foroseguridadvial/pdf/ponentes_2/Lucas%20Facello/Lucas%20Facello_PAPER_ESP.doc)

<sup>4</sup> <http://www.mininterior.gov.ar/ansv/observatorio/estadistica/2008/2008.pdf>

<sup>5</sup> [http://www.luchemos.org.ar/es/index.php?option=com\\_content&view=article&id=783:cifras-sobre-accidentes-de-transito-en-argentina-2009&catid=48:generales&Itemid=54](http://www.luchemos.org.ar/es/index.php?option=com_content&view=article&id=783:cifras-sobre-accidentes-de-transito-en-argentina-2009&catid=48:generales&Itemid=54)

## CADRE RÉGLEMENTAIRE

En 2008, la résolution n°40/08 du Conseil Fédéral d'Éducation<sup>6</sup> argentin a rendu obligatoire l'incorporation des contenus spécifiques de l'éducation routière dans les programmes scolaires. Les programmes d'éducation en Argentine relèvent néanmoins de la compétence de chaque province et de la ville de Buenos Aires. N'étant pas unifiés, chaque juridiction traite donc l'éducation routière avec des modalités différentes.

En France, l'apprentissage de la sécurité routière est un enseignement obligatoire depuis 1957. Depuis 2002, le cadre réglementaire définit les « *contenus et les compétences sur lesquels prendre appui pour [...] mettre en œuvre une attestation obligatoire de première éducation à la route (APER) dans les écoles maternelles et élémentaires*<sup>7</sup> ». Ce dispositif vient compléter celui mis en place dans les collèges depuis 1993, à savoir une attestation scolaire obligatoire de sécurité routière (ASSR) de premier niveau en classe de cinquième et de second niveau en classe de troisième<sup>8</sup>.

Bien que faisant partie des missions de l'enseignant, que l'on soit en France ou en Argentine, nous savons toutefois que la mobilisation des équipes éducatives pour la mise en œuvre de cette éducation à la sécurité routière reste au quotidien difficile.

Nous avons donc décidé, au vu de l'importance que revêt ce sujet en Argentine et des difficultés de mise en œuvre dans notre établissement, de fédérer notre équipe pédagogique et différents partenaires locaux autour d'un projet ambitieux. Après 2 années de tâtonnement, notre **dispositif d'éducation aux dangers de la route** s'inscrit aujourd'hui dans le cadre d'un parcours de formation interculturel innovant ancré dans notre projet d'établissement.

## PRISE DE CONSCIENCE

Une première réflexion dans toutes les classes de la GS au CM2 a permis de dresser un premier état des lieux des représentations de nos élèves sur ce que sont les dangers de la route. Nous avons dans un deuxième temps tenté d'en circonscrire les causes puis, dans un dernier temps, nous avons recueilli des propositions pour faire évoluer ces représentations. Une réflexion identique a été parallèlement menée avec notre équipe pédagogique. De part notre spécificité biculturelle, la confrontation dans nos deux langues de scolarisation des différentes représentations et conceptions culturelles a favorisé et enrichi la prise de conscience. Ces

---

<sup>6</sup> Ministerio de Educación de la presidencia de la nación - <http://www.me.gov.ar/consejo/resoluciones/res08/40-08.pdf>

<sup>7</sup> <http://eduscol.education.fr/cid45635/l-education-securite-routiere-ecole.html>

<sup>8</sup> <http://www2.securiteroutiere.gouv.fr/infos-ref/education/edu-vie/l-attestation-scolaire-de-securite-routiere.html>

résultats ont fait l'objet à chaque étape d'une synthèse dans le cadre du conseil des délégués du primaire :

⇒ Constats

- L'espace routier est plus dangereux en ville que dans les campagnes parce qu'on y voit plus d'accidents et de comportements mettant la vie d'autrui en danger.
- Le danger existe essentiellement pour le piéton, l'utilisateur de 2 roues, le conducteur et les passagers d'un véhicule.
- Suite à un accident, on peut être blessé légèrement, gravement ou être tué.
- Les dégâts liés aux accidents et le non respect des règles peuvent coûter cher.

⇒ Causes

- Les conducteurs roulent trop vite.
- Les conducteurs ne respectent pas les règles de signalisation.
- Les conducteurs et les passagers ne se protègent pas (pas de casques pour les 2 roues, pas de ceinture dans les voitures).
- On ne connaît pas bien les devoirs et les obligations liés à la circulation sur la route.
- Nos parents ne nous écoutent pas quand on leur dit de faire attention.

⇒ Propositions

- Apprendre la signification des panneaux de signalisation.
- Connaître les règles de circulation sur la route pour le piéton, l'utilisateur de 2 roues et le conducteur d'un véhicule pour pouvoir faire attention.
- Modifier le comportement des adultes pour que les enfants n'aient plus peur quand ils marchent, quand ils font du vélo ou quand ils sont en voiture.
- Savoir quoi faire en cas d'accident pour pouvoir aider.
- Se faire appuyer par des professionnels compétents.

## **UN DISPOSITIF COMPLET**

Sur la base de l'émergence de ces représentations et propositions, nous nous sommes fixés comme objectif de proposer à nos élèves un dispositif d'éducation interculturel aux dangers de la route qui favorise le développement de comportements responsables et l'acquisition d'une conscience interculturelle.

⇒ Objectifs

- Modifier les comportements par la prise de conscience des risques.
- Développer la responsabilité des élèves et les préparer à une attitude citoyenne.
- Promouvoir et développer les capacités d'interaction et de communication entre les élèves et le monde qui les entoure.
- Développer les compétences interculturelles en favorisant la communication, l'éducation et la formation dans une démarche bilingue et interculturelle<sup>9</sup>.
- Mutualiser des outils pédagogiques et la méthodologie de mise en œuvre.

---

<sup>9</sup> Nous référons nos pratiques d'apprentissage interculturel à :

<http://www.franparler.org/dossiers/interculturel.htm>

[http://www.clapest.org/alter/outils\\_alter/T-kit%20apprentissage%20interculturel.pdf](http://www.clapest.org/alter/outils_alter/T-kit%20apprentissage%20interculturel.pdf)

[http://www.alte.org/further\\_info/sevres/dl200407.pdf](http://www.alte.org/further_info/sevres/dl200407.pdf)

[http://www.ecml.at/documents/pub123aF2005\\_HuberKriegler.pdf](http://www.ecml.at/documents/pub123aF2005_HuberKriegler.pdf)

<http://www.unifr.ch/ipg/ARIC/8eCongres/DocsOrig/Proscollia.pdf>

- Développer la coopération éducative entre les différents partenaires.

Les difficultés inhérentes à la mise en œuvre d'un tel projet nous ont amené à faire appel à des partenaires locaux pour professionnaliser notre approche et donner tout son sens à ce dispositif Mermoz.

⇒ Un partenariat de choix

- La **Gendarmerie française** par l'intermédiaire de M. Christian Devy, Lieutenant Colonel Attaché de sécurité intérieure<sup>10</sup> auprès de l'ambassade de France à Buenos Aires. L'engagement personnel de M. Devy sur ce projet nous a notamment facilité la mise en place du permis piéton<sup>11</sup> auprès de nos élèves et l'implication de ses partenaires argentins.
- La **Gendarmerie argentine**, pour la mise en place du permis vélo auprès de nos élèves, par l'intermédiaire en 2010 du *Comandante mayor* Faguagaz, sous-directeur de la sécurité routière de la gendarmerie argentine qui poursuit la collaboration engagée en 2009 avec le *Comandante principal Faundez*, ancien chef de la division formation et diffusion de la sécurité routière au niveau fédéral.
- La ville de Buenos Aires par l'intermédiaire du programme « **Ecole itinérante** »<sup>12</sup>.
- **L'Automobile Club Argentien**<sup>13</sup> (ACA) par l'intermédiaire de son parc infantile d'apprentissage de la circulation routière.
- **La Fondation Renault Argentine**<sup>14</sup> dans le cadre de son programme « *Movete seguro* ».
- **Le SAME** (*Sistema de Atención Médica de Emergencia*) de Buenos Aires, pour la mise en place de l'attestation « apprendre à porter secours »<sup>15</sup>, par l'intermédiaire du Dr. Oscar Valcarcel, Coordinateur responsable du programme d'enseignement et de formation du SAME.

⇒ Dispositif Mermoz d'éducation aux dangers de la route

*« Les jeunes sont à la fois les premières victimes de l'insécurité routière d'aujourd'hui et les conducteurs et usagers de la route de demain. L'éducation, dès le plus jeune âge, est un enjeu majeur pour faire évoluer les mentalités et l'école en est le relais privilégié »*<sup>16</sup>.

Ce domaine d'action et de réflexion devant favoriser le développement de comportements responsables, nous avons souhaité, grâce à l'étroite collaboration avec nos partenaires locaux, inscrire ce dispositif dans la durée et toucher le plus grand nombre d'élèves dans le cadre d'un plan d'éducation progressif et cohérent. Ce projet concerne chaque année quelques 900 élèves au niveau de l'établissement, dont 660 élèves de l'école primaire Jean Mermoz. Les détails de chaque action figurent dans les annexes numérotées correspondantes.

<sup>10</sup> <http://www.embafrancia-argentina.org/spip.php?article268>

<sup>11</sup> <http://www.permispieton.com/>

<sup>12</sup> [http://www.buenosaires.gov.ar/areas/seguridad\\_justicia/seguridad\\_urbana/seguridad\\_vial/educacion\\_vial.php](http://www.buenosaires.gov.ar/areas/seguridad_justicia/seguridad_urbana/seguridad_vial/educacion_vial.php)

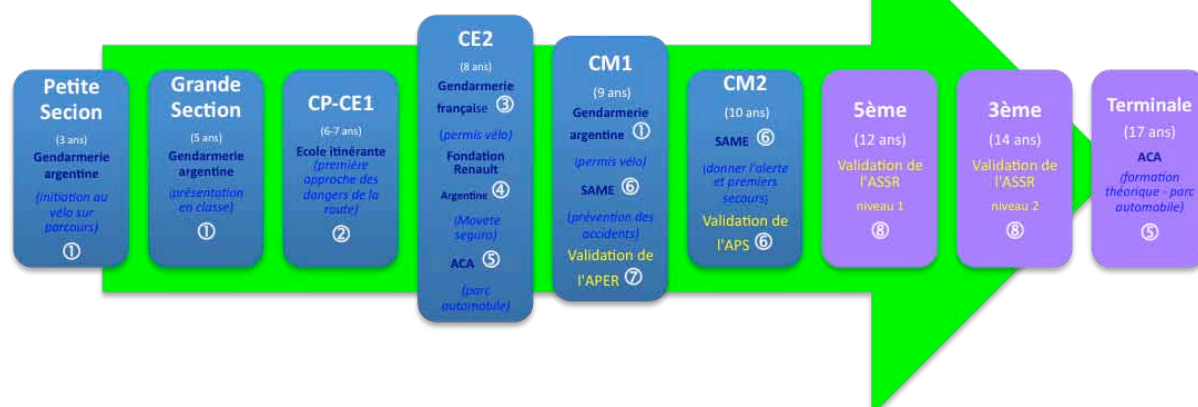
<sup>13</sup> <http://www.aca.org.ar/servicios/transito/eduvial/seguridad/frame.htm>

<sup>14</sup> <http://www.moveteseguro.com.ar>

<sup>15</sup> <http://eduscol.education.fr/cid47503/ecole-primaire.html>

<sup>16</sup> <http://www2.securiteroutiere.gouv.fr/infos-ref/education/edu-vie/1-attestation-scolaire-de-securite-routiere.html>

# Un cadre pédagogique cohérent validé tout au long du parcours



## COOPÉRER

La collaboration étroite avec nos différents partenaires, au cours de ces 2 dernières années, nous permet de pérenniser ce dispositif et de l'institutionnaliser dans le cadre de la politique éducative de notre établissement. C'est notre façon de contribuer à la formation d'une nouvelle génération d'élèves ayant conscientisé ce problème crucial que représente le danger en milieu routier.

Toute action devant se concevoir avec l'évaluation de son impact et de sa portée réelle, nous travaillons actuellement à la mise en place d'indicateurs pertinents nous permettant de piloter efficacement ce domaine d'action sur la durée.

Aujourd'hui, la réussite de la mise en œuvre de ce projet interculturel nous conduit à vouloir mutualiser ce dispositif et notre savoir-faire auprès des établissements scolaires argentins, des écoles du réseau AEFÉ et bien entendu auprès des écoles associées au réseau Unesco.

C'est ainsi l'occasion, pour notre établissement, de s'ouvrir plus encore en contribuant au rayonnement de la France dans le cadre de la coopération éducative, sous la houlette notamment des Services de Coopération et d'Action Culturelle, et de Coopération Technique Internationale de Police de l'ambassade de France en Argentine.

Laurent Casañas - Directeur français du primaire

en collaboration avec Inès Navarro - Directrice argentine du primaire